

## Comment faut-il complexifier la description sémantique d'une structure connective complexe ?

Pierre-Yves Raccah, CNRS

LLL-UMR 7270

[pyr@linguistes.fr](mailto:pyr@linguistes.fr)

*Quand on a du mal à comprendre ce qu'on a observé,  
on dit que c'est compliqué.*

*Quand on a du mal à comprendre l'explication de ce qu'on a observé,  
on dit que c'est complexe*

### 0.1 Introduction

Le travail présenté ici est, à l'origine, motivé par une préoccupation presque exclusivement formelle : les descriptions sémantiques qui conviennent pour rendre compte des contraintes qu'un connecteur impose à l'interprétation des énoncés qui le contiennent continuent-elles à convenir dans le cas d'énoncés contenant deux ou plusieurs occurrences de ce même connecteur ? Il s'agit donc bien, au départ, d'une question formelle, puisque c'est de la compositionnalité de la description qu'il s'agit. Le domaine sur lequel cette question porte étant très vaste, nous avons restreint cette première étude au connecteur français *mais*, et aux descriptions fondées sur les contraintes argumentatives qu'il introduit. Comme nous le verrons, l'observation nous conduit à une réponse nuancée et plutôt négative à cette question : lorsque les segments contenant deux occurrences de *mais* sont effectivement interprétables, les descriptions habituelles des connecteurs conviennent parfois, mais pas toujours, pour décrire ces segments complexes. En revanche, ces descriptions ne prédisent pas certains cas d'ininterprétabilité observés, et fournissent au contraire une interprétation pour ces segments pourtant non interprétables. La problématique formelle qui découle de cet état de faits (sur lequel nous reviendrons) nous a donc amené à examiner, plus concrètement, comment modifier minimalement la description sémantique de *mais* pour que, tout en continuant à convenir pour une occurrence unique, elle convienne aussi pour des énoncés contenant deux occurrences. Pour fixer les idées de manière un peu plus concrète, il s'agit de 'comprendre' pourquoi

(1) ?Il pleut mais j'ai un parapluie mais il est percé

est pratiquement ininterprétable (malgré l'interprétation formelle que fournissent les modèles théoriques), alors que

(2) Il pleut mais j'ai un parapluie... mais je n'aime pas l'utiliser

est compréhensible sans difficulté.

On le voit, la préoccupation, à l'origine formelle, nous amène à un travail empirique sur la description sémantique des langues humaines (ici, le français, mais plusieurs extensions contrastives sont envisagées pour d'autres langues).

La structure de l'article reflète cette progression thématique (du formel vers l'empirique) : après quelques précisions terminologiques, nous commencerons par poser le problème formel d'une manière générale, en insistant sur les questions combinatoires et structurelles, afin de mieux cerner la difficulté initiale que nous nous proposons de résoudre.

Nous spécialiserons ensuite l'étude en la restreignant aux structures contenant deux occurrences du même connecteur, et nous pencherons plus spécifiquement sur l'exemple de *mais*. À ce stade, nous pourrions introduire de manière plus précise le principal problème de description sémantique que nous nous sommes proposés de résoudre : le fait que les modèles de référence proposent des descriptions sémantiques pour des segments ininterprétables. Nous insisterons sur le fait que ce problème ne se pose pas uniquement pour un modèle théorique particulier, mais pour tous les modèles décrivant le connecteur comme imposant des contraintes sur la construction du sens des énoncés qui l'utilisent.

Nous proposerons enfin un complément à ces descriptions dont on verra qu'il permet de résoudre le problème que la prise en compte de structures complexes soulève, en ce qui concerne les structures contenant deux occurrences de *mais*. Ce complément fait intervenir, entre autres, le concept de *réinterprétation*<sup>1</sup>, ainsi que l'hypothèse d'un rôle sémantique précis pour la *pause prosodique*. Dans cet article, qui se veut un travail de positionnement, nous n'examinerons pas les extensions à d'autres connecteurs, ni aux cas où les deux occurrences concernent des connecteurs différents ; néanmoins nous montrerons que ce premier travail fournit des pistes pour un tel examen.

Nous concluons sur quelques réflexions concernant l'intérêt d'explorer les pistes ouvertes par l'introduction de ces nouveaux 'ingrédients'.

## 0.2 Préliminaires terminologiques : *opérateur, connecteur, énoncé, etc.*

Sans entrer dans le détail des différentes syntaxes des langues humaines, on admettra que les unités de langues sont des formes plus ou moins complexes et que certaines de ces unités permettent de construire des unités plus complexes à partir d'unités plus simples. Nous adopterons la convention terminologique suivant laquelle on appelle *opérateur* une unité de langue qui permet de construire une unité complexe à partir d'une unité plus simple, et *connecteur* une unité qui permet de construire une unité complexe à partir de deux unités plus simples. Cette convention, adoptée à propos des unités de langues, nous l'étendons aux unités de discours, et parlerons d'*opérateurs d'énoncés* et de *connecteurs d'énoncés*.

On admettra aussi que certaines unités de langue (peut-être toutes ?) peuvent être énoncées dans une situation par un locuteur et (éventuellement) comprises dans une situation pouvant être distincte de celle de l'énonciation. L'énoncé d'une unité de langue (comme par exemple, une phrase) est un acte, un événement, perceptible, observable par nos sens, tandis que l'unité de langue, elle-même, ne l'est qu'indirectement, par l'intermédiaire des énoncés qu'elle a permis. Le résultat de l'énonciation d'une unité de langue dans une situation s constitue un *énoncé simple*, même si l'unité de langue utilisée est complexe : dans ce dernier cas, on a un énoncé simple d'une unité complexe. Nous verrons au paragraphe suivant comment s'obtiennent des *énoncés complexes*. Pour simplifier la terminologie, nous conviendrons d'appeler *phrase* toute unité de langue *sémantiquement* complète, même lorsqu'il s'agit d'un syntagme *syntactiquement* incomplet. On pourra ainsi admettre qu'un énoncé simple E est totalement caractérisé par le couple < phrase, situation >, et que, si la phrase est une entité abstraite, non directement observable, l'énoncé, lui, est observable par notre système sensoriel. On pourra considérer qu'une phrase<sup>2</sup> est *une catégorie de formes d'énoncés*.

Et, puisque nous allons parler de *sens* et de *signification*, pour fixer la terminologie, nous ajouterons que le *sens* d'un énoncé ou d'un discours (donc, en situation et pour un interlocuteur donné) est le résultat de la construction cognitive que sa compréhension suppose chez cet interlocuteur, tandis que la *signification* d'une phrase (donc, indépendante de toute

<sup>1</sup> On trouvera dans García Negroni (2003 : 11-30) une étude détaillée des différents types et sous-types de réinterprétation.

<sup>2</sup> Toujours dans le sens d'*unité de langue sémantiquement complète*.

situation et de tout interlocuteur) est l'ensemble des contraintes que cette phrase impose à la construction du sens de ses énoncés<sup>3</sup>.

## 1. Statut sémiotique des opérateurs et des connecteurs

Un connecteur binaire peut être considéré comme une fonction à deux arguments, transformant deux éléments linguistiques en un troisième. Depuis Benveniste, on sait que ces éléments linguistiques peuvent relever aussi bien du discours que de la langue elle-même, ce qui, d'un point de vue strictement combinatoire, permet de prendre en compte huit types de connecteurs, selon qu'ils s'appliquent à des éléments de langues ou à des éléments de discours, pour former un élément de langue ou de discours. Pour des raisons liées aux rapports entre langue et discours, seules certaines de ces possibilités théoriques peuvent être mises en œuvre dans les langues : nous expliciterons et détaillerons ces limitations dans la section 2, mais n'omettons pas de préciser, dans cette première section, une règle méthodologique qu'il nous semble devoir utiliser pour passer de l'observation des énoncés à la description des unités de langues.

Ainsi, pour faire comprendre le problème sémantique que nous soulevons à propos de structures contenant deux occurrences du même connecteur, il nous faut au préalable présenter, d'une part, la manière dont nous aborderons les questions sémantiques et, d'autre part, rappeler les éléments liés à la combinatoire des opérateurs et connecteurs<sup>4</sup>.

Notre approche du statut sémiotique des opérateurs et des connecteurs suppose admise la distinction nette, mentionnée plus haut, entre *unités de langues* (comme les mots, les syntagmes, les phrases simples ou complexes) et *unités de discours* (énoncés simples ou complexes, discours).

### 1.1. Combinatoire des opérateurs

Un opérateur transforme un élément linguistique en un autre élément linguistique ; nous avons vu que ces éléments linguistiques peuvent être des unités de langue (par exemple des phrases), ou des éléments de discours (par exemple des énoncés) : il y a donc deux types d'opérateurs, en fonction de la nature de leur argument. Par ailleurs, le résultat de l'application de l'opérateur peut être une unité de langue ou une unité de discours, ce qui conduit à quatre cas formellement possibles pour la combinatoire des opérateurs, comme illustré dans le tableau 1 ci-dessous.

	Argument	Résultat	Plausibilité
ee	<i>énoncé</i>	<i>énoncé</i>	OUI
ep	<i>énoncé</i>	<i>phrase</i>	OUI
pe	<i>phrase</i>	<i>énoncé</i>	NON
pp	<i>phrase</i>	<i>phrase</i>	OUI

<sup>3</sup> La nécessité d'une telle distinction conceptuelle (même si, bien entendu, d'autres termes techniques pourraient être préférés à ceux que nous avons adoptés) découle, en partie, de la distinction entre *langues* et *langage* (compris comme *faculté de langage*), telle que Benveniste (1966 : 19) la formule :

« Le langage, faculté humaine, caractéristique universelle et immuable de l'homme, est autre chose que les langues toujours particulières et variables, en lesquelles il se réalise. C'est des langues que s'occupe le linguiste, et la linguistique est d'abord la théorie des langues. ».

<sup>4</sup> Les choix terminologiques répertoriés ici pourraient sembler dogmatiques à qui ne les a pas vus justifiés dans de très nombreux écrits. Il est utile de les remémorer ici parce que les mêmes termes sont parfois utilisés pour renvoyer à des concepts différents : il ne s'agit pas de prendre partie pour une 'école terminologique' plutôt que pour une autre, mais d'insister sur les distinctions conceptuelles sous-jacentes.

## Tableau 1 : opérateurs

On a ainsi les quatre cas suivants :

ee :	OP <sub>e</sub> (<P,s>)	► E	[l'application de l'opérateur d'énoncé OP <sub>e</sub> à l'énoncé <P,s> donne l'énoncé E]
ep :	OP <sub>e</sub> (<P,s>)	► P'	[l'application de l'opérateur d'énoncé OP <sub>e</sub> à l'énoncé <P,s> donne la phrase P']
*pe :	OP <sub>p</sub> (P)	► E	[l'application de l'opérateur de phrase OP <sub>p</sub> à la phrase P donne l'énoncé E]
pp :	OP <sub>p</sub> (P)	► P'	[l'application de l'opérateur de phrase OP <sub>p</sub> à la phrase P donne la phrase P']

Le cas **ee** peut être illustré par des énoncés dont la forme superficielle<sup>5</sup> est celle de (3) :

(3) Il est possible que les élections soient reportées

pour une interprétation dans laquelle l'opérateur d'énoncé « il est possible que » modifierait l'énoncé de « les élections seront reportées », dans la situation *s*, pour produire l'énoncé complexe, dans *s*, dont la forme superficielle est (3).

Le cas **pp** peut être illustré par une autre interprétation de (3), dans laquelle (3) est la phrase obtenue par l'application de l'opérateur de phrase « il est possible que » à la phrase « les élections seront reportées », phrase complexe qui pourrait faire l'objet d'un énoncé dans une situation à spécifier. Pour se convaincre de la pertinence de cette fine distinction, on pourra remarquer qu'une réplique comme « Ah bon, tu crois ? » dans la première interprétation met en doute le fait que les élections soient reportées, tandis que, dans la seconde interprétation, elle met en doute la *possibilité* qu'elles soient reportées.

Le cas **ep** signale la possibilité que le résultat de l'application d'un opérateur d'énoncé à un énoncé produise une phrase. Cette configuration, pour bizarre qu'elle puisse paraître (une sorte de paire de guillemets produisant des phrases au lieu de syntagmes nominaux...) n'en est pas moins formellement possible.

Ce n'est pas le cas de la configuration **pe**, qui, elle, est formellement impossible : ni un opérateur de phrase ni une phrase ne donnent d'indication sur la situation *s* d'un éventuel énoncé ; leur combinaison ne peut donc pas produire les éléments nécessaires à la caractérisation d'un énoncé.

## 1.2. Combinatoire des connecteurs

Un connecteur transforme deux éléments linguistiques en un autre élément linguistique ; nous avons vu que ces éléments linguistiques peuvent être des unités de langue (par exemple des phrases), ou des éléments de discours (par exemple des énoncés) : il y a donc quatre types de connecteurs, en fonction de la nature de leurs arguments. Par ailleurs, le résultat de l'application du connecteur peut être une unité de langue ou une unité de discours, ce qui conduit à huit cas formellement possibles pour la combinatoire des connecteurs.

Avant l'examen exhaustif, mais abstrait, des huit configurations possibles, les deux exemples suivants illustreront partiellement la pertinence, pour l'étude des langues humaines, de ces distinctions formelles.

(4) J'ai froid et pourtant je resterai jusqu'à la fin

<sup>5</sup> Il s'agit bien d'une *forme superficielle*, puisque (1) désigne la phrase que l'on obtiendrait en concaténant l'unité de langue correspondant à l'opérateur avec celle correspondant à la phrase sur laquelle il opère, et non pas la structure A1 elle-même.

(5) J'ai froid et pourtant je ne suis pas frileux

Si, pour comprendre un énoncé de (4), il faut comprendre que son second membre s'oppose aux conséquences que l'on peut tirer de son premier membre, pour comprendre un énoncé de (5), en revanche, il faut comprendre que son second membre s'oppose à l'une des causes possibles qui aurait pu motiver l'énoncé du premier membre. Dans (4), le connecteur *et pourtant* peut être décrit comme transformant deux phrases en une troisième, tandis que, dans (5), il est nécessaire de tenir compte d'un énoncé de la première phrase pour comprendre à quoi s'oppose le deuxième membre : le connecteur *et pourtant* doit ici être vu comme reliant un énoncé à un autre énoncé, ou à une phrase (le contexte devra préciser)<sup>6</sup>.

Le tableau 2 ci-dessous présente les huit configurations combinatoirement possibles :

	Argument 1	Argument 2	Résultat	Plausibilité
<b>eee</b>	<i>énoncé</i>	<i>énoncé</i>	<i>énoncé</i>	<b>OUI</b>
<b>eep</b>	<i>énoncé</i>	<i>énoncé</i>	<i>phrase</i>	<b>OUI</b>
<b>epe</b>	<i>énoncé</i>	<i>phrase</i>	<i>énoncé</i>	<b>OUI</b>
<b>epp</b>	<i>énoncé</i>	<i>phrase</i>	<i>phrase</i>	<b>OUI</b>
<b>pee</b>	<i>phrase</i>	<i>énoncé</i>	<i>énoncé</i>	<b>OUI</b>
<b>pep</b>	<i>phrase</i>	<i>énoncé</i>	<i>phrase</i>	<b>OUI</b>
<b>ppe</b>	<i>phrase</i>	<i>phrase</i>	<i>énoncé</i>	<b>NON</b>
<b>ppp</b>	<i>phrase</i>	<i>phrase</i>	<i>phrase</i>	<b>OUI</b>

Tableau 2 : connecteurs

Comme pour la configuration **pe**, que nous avons dû exclure des configurations possibles pour les opérateurs, **ppe** doit être exclue des configurations possibles pour les connecteurs ; en effet, aucune des deux phrases connectées ne peut donner d'indication sur la situation d'un éventuel énoncé de la structure complexe. Leur combinaison ne peut donc pas constituer un énoncé.

On reviendra sur le fait qu'une même forme de surface peut correspondre à plusieurs de ces configurations (comme on l'a aperçu dans les exemples (4) et (5)). On parlera, dans ces cas, de différents *emplois* du même connecteur : chacune des sept configurations correspond à (au moins)<sup>7</sup> un emploi formellement possible du connecteur.

### 1.3. Pour réduire la complexité des descriptions sémantiques

L'existence de trois catégories d'opérateurs et sept catégories de connecteurs viables pourrait pousser à introduire une grande complexité dans la description sémantique, une même forme de surface étant souvent susceptible de correspondre, comme on l'a vu, à des configurations distinctes. Une des manières de réduire cette complexité est la mise en œuvre d'une règle stratégique implicite générale, que nous formulons comme suit :

*Principe du rasoir jetable d'Occam*<sup>8</sup>

<sup>6</sup> Plus précisément, si (5) est un discours isolé, son second membre est un énoncé, tandis que, si (5) est continué par quelque chose comme « il doit faire vraiment froid », son second membre peut être analysé comme une phrase.

<sup>7</sup> En tenant compte du fait que différents emplois, sémantiquement discernables, peuvent relever de la même catégorie formelle.

<sup>8</sup> Introduit dans (Racah 1984 : 526), et développé dans Racah (1996 : 7-8).

Si l'observation conduit à attribuer une même propriété de sens PE à tous les énoncés d'une même phrase  $\phi$ , il faut, chaque fois que cela est possible, inclure dans la description sémantique de la phrase  $\phi$  une propriété PP, qui soit responsable de PE, en ce sens que PE puisse être obtenue par l'application de PP à une situation dans laquelle  $\phi$  peut être énoncée.

Ce principe, appliqué aux cas qui nous concernent, amène l'observateur à tenter, dans la mesure du possible, de décrire les connecteurs (et les opérateurs) en termes de connecteurs (ou d'opérateur) de phrases, pour ne se rabattre sur une description en termes de connecteurs (ou d'opérateur) d'énoncés que lorsque aucune solution phrastique ne convient. Ainsi, dans notre exemple (1), ci-dessus, ce principe conduit à tenter de rendre compte de l'ensemble des effets sémantiques observables des énoncés de (1) en considérant « il est possible que » comme un opérateur de phrases (schéma **pp**), et de n'ajouter les options correspondant à **ee** et, éventuellement, **ep** que dans le cas où les effets sémantiques de certaines occurrences de (1) ne peuvent pas être décrits en utilisant le schéma **pp**.

L'application du principe du *rasoir jetable d'Occam*, qui permet cette stratégie de 'décomplexification' de la description sémantique, vise, en outre, à garantir que les descriptions sémantiques se fassent systématiquement au niveau abstrait de la langue et de ses unités, les traitements de cas particuliers ne relevant pas de la description abstraite étant ainsi réservé aux descriptions pragmatiques des énoncés.

## 2. Structures connectives complexes ...simples

La question que nous nous posons au début de l'article peut être reformulée de la manière suivante : que se passe-t-il si, dans les cas où c'est formellement possible, on enchâsse une structure contenant le connecteur  $\gamma$  dans une structure contenant le connecteur  $\gamma'$  ? En termes un peu plus précis, comment construire une description sémantique empiriquement adéquate d'une phrase dont la structure de surface serait  $[X \gamma Y \gamma' Z]$ , en fonction des descriptions sémantiques de X, Y, Z, et des connecteurs  $\gamma$  et  $\gamma'$  ? Un cas plus spécifique que devra traiter une réponse adéquate à cette question est celui où  $\gamma$  et  $\gamma'$  sont identiques : construire une description sémantique empiriquement adéquate d'une phrase dont la structure de surface est  $[X \gamma Y \gamma Z]$ , en fonction des descriptions sémantiques de X, Y, Z, et du connecteur  $\gamma$ .

Comme nous l'avons vu, notre contribution à la question générale se limite à ce cas un peu plus simple où les deux occurrences des connecteurs sont des occurrences du même connecteur. Mais répondre à cette question, même ainsi simplifiée, n'est pas aussi aisé qu'il pourrait sembler, et ce, pour au moins quatre raisons ; deux que nous allons examiner au paragraphe 2.1, ci-dessous : (i) la structure  $[X \gamma Y \gamma Z]$  est ambiguë ; (ii) certaines des configurations qui sont formellement acceptables ne sont pas sémantiquement interprétables (la description sémantique devra rendre compte de ces cas) ; une autre que nous examinerons au paragraphe 2.2 : (iii) les deux occurrences du connecteur  $\gamma$  peuvent relever de différents emplois, et donc correspondre à des types formels différents ; et la quatrième, que nous examinerons dans la section 3 : (iv) des éléments prosodiques, qui n'ont habituellement pas reçu de description sémantique, interviennent et dans l'interprétabilité et dans l'interprétation des énoncés de ces structures.

### 2.1. Combinatoire des structures connectives complexes

Indépendamment de toute théorie sémantique, et même de toute théorie syntaxique, un segment de type  $[X \gamma Y \gamma Z]$  est ambigu et peut correspondre soit à la structure  $S_1 : [[X \gamma Y] \gamma Z]$ , soit à la structure  $S_2 : [X \gamma [Y \gamma Z]]$ . L'associativité n'étant pas une propriété nécessaire des connecteurs, les deux structures n'ont aucune raison d'avoir la même valeur sémantique. L'examen de la question que nous avons posée nécessitera donc d'étudier les deux structures  $S_1$  et  $S_2$  séparément, ce qui doublera le nombre de cas formellement possibles.

Pour chacune des structures  $S_1$  et  $S_2$ , le nombre de cas formellement possibles *a priori* est donné par le nombre de types d'unités (ici, 2 : phrase ou énoncé), le nombre d'arguments (ici, trois), le nombre d'occurrences de connecteurs dans le segment (ici, 2), le nombre de types de connecteurs théoriquement possibles pour chacune des places de connecteur (ici, 8, puisque, en effet, chacune des occurrences du connecteur pouvant relever d'un type différent de celui dont l'autre relève, tout se passe comme si l'on étudiait les structures complexes contenant deux connecteurs éventuellement distincts), et le nombre de types de résultats possibles (ici, 2 : phrase ou énoncé), soit  $(2 \times 8 \times 2 \times 8 \times 2) \times 2 = 1024$  assemblages<sup>9</sup> formellement possibles *a priori* pour chacune des deux structures  $S_1$  et  $S_2$ . La plupart d'entre eux sont éliminés en raison des contraintes catégorielles. Les assemblages satisfaisant ces contraintes catégorielles, pour chacune des deux structures, sont donnés par les deux formules suivantes, dans lesquelles A, B, C, X et Y peuvent prendre la valeur **e** ou la valeur **p** (les lettres isolées correspondent à des segments ; les groupes de trois lettres correspondent à des connecteurs ; et la lettre suivant la dernière parenthèse fermante indique la catégorie de l'expression obtenue) :

Pour  $S_1$  : ((A ABC B) CXY X) Y

Pour  $S_2$  : (A ABC (X XYB Y)) C

Le nombre d'assemblages qu'il faudrait examiner empiriquement et en détail si l'on voulait traiter toutes les structures connectives contenant deux occurrences du même connecteur est donc réduit à  $2 \times 32 = 64$ , ce qui constitue tout de même un travail qui dépasse largement le cadre d'un article, même en tenant compte d'une petite réduction supplémentaire due à la remarque que nous avons faite au § 1.3, ci-dessus, selon laquelle il ne peut pas y avoir de connecteur de type **ppe**.

On voit donc pourquoi nous devons encore limiter la contribution que nous apportons ici à l'étude sémantique des structures connectives complexes. On remarquera d'ailleurs que, puisque nous avons dû tenir compte du fait que chaque connecteur peut avoir plusieurs emplois, de sorte que les deux occurrences de connecteurs ne sont pas nécessairement du même type, le nombre d'assemblages à examiner est le même que celui qu'on obtient pour des connecteurs pouvant être distincts.

Mais, heureusement, les contraintes spécifiques à chaque connecteur permettent de réduire encore le nombre de ces assemblages théoriquement possibles *a priori*, lorsqu'on se limite aux structures connectives contenant un connecteur donné.

C'est ainsi que nous nous concentrerons sur l'étude partielle de quelques unes des configurations possibles, à travers la recherche d'une description de deux emplois distincts du connecteur *mais*, description qui rende compte des effets sémantiques des enchâssements de ce connecteur dans des structures de type  $S_1$  ou  $S_2$ . Nous 'bénéficierons' donc d'une nouvelle réduction du nombre de cas à examiner, due aux spécificités sémantiques de *mais* (§ 2.2.2, ci-dessous). Nous montrerons néanmoins que cette restriction fournit quand même des outils pour traiter le cas général.

## 2.2. Étude sémantique de structures contenant deux *mais*

Nous verrons que, si les descriptions habituelles de *mais* n'interdisent pas ceux des enchâssements qui sont interprétables, elles n'interdisent pas non plus, et c'est un défaut auquel il convient de remédier, tous ceux des enchâssements qui ne sont pas interprétables. Nous commencerons par rassembler celles des connaissances sur *mais* dont nous nous

<sup>9</sup> Une démonstration complète de cette formule serait hors de propos ; on peut en entrevoir les raisons en examinant la structure  $[X \gamma Y \gamma Z]$ , et en tenant compte des valeurs possibles pour chacune des variables : 2, 8, 2, 8, 2 (dans l'ordre), et du fait que cette structure peut être soit un énoncé, soit une phrase : encore deux valeurs possibles.

servirons<sup>10</sup>, puis, après avoir rappelé les caractéristiques de sa description sémantique habituelle, nous montrerons qu'elle cesse d'être efficace lorsqu'il s'agit de décrire des structures complexes. Nous proposerons ensuite quelques modifications minimales à cette description.

### 2.2.1. Quelques rappels sur la description sémantique de *mais*

Depuis de nombreuses années, les sémanticiens font une distinction entre deux types d'emplois de *mais* (sans prétendre qu'on ne saurait en trouver d'autres), qui ont parfois été appelés « *mais carré* » et « *mais triangulaire* »<sup>11</sup>. Sans entrer dans le détail des appareils descriptifs, la différence essentielle entre ces deux emplois est que le premier relie un argument A à un argument B dont les énoncés, dans des situations vraisemblables, viseraient des conclusions opposées (type **ppp**, dans notre recensement) ; le second, lui, relie un argument A à la formulation d'une conclusion opposée à l'une de celles qui pourrait être visée par A dans une situation vraisemblable (type **pee**, **pep** ou **ppp** voir plus bas). La présentation de cette distinction peut sembler un peu lourde (nous verrons que cette lourdeur est nécessaire à un exposé rigoureux), c'est pourquoi nous l'illustrons d'abord par un exemple, puis par un schéma.

Pour l'exemple, imaginons une situation dans laquelle un employé se présente à un concours pour obtenir une promotion, et prenons en considération les deux réponses possibles qui suivent, supposées préférées, à l'issue du concours, par le (la) président(e) du jury :

(6) Monsieur X est très compétent, mais son travail va à l'encontre des objectifs que nous avons fixés

(7) Monsieur X est très compétent, mais nous ne lui accorderons pas sa promotion

À moins de penser que la compétence est un argument contre l'embauche (ce qui est parfois le cas...), les énoncés de (6) se présentent comme des arguments contre la promotion de Monsieur X : le locuteur présente un argument en faveur de cette promotion, puis un argument contre cette promotion, et se présente comme fondant la décision (non exprimée) sur ce second argument, malgré la reconnaissance de la validité du premier. Il s'expose ainsi à devoir, le cas échéant, justifier ce choix en prouvant, d'une part, l'exactitude du second membre et, d'autre part, la légitimité de fonder sa décision sur ce second argument ; on aurait tout aussi bien pu dire, en effet :

(6') Le travail de Monsieur X va à l'encontre des objectifs que nous avons fixés, mais il est très compétent

en admettant donc les mêmes faits, tout en inversant l'argumentation.

En revanche, les énoncés de (7) ne sont pas des arguments pour refuser la promotion de Monsieur X : ils *refusent* ladite promotion tout en reconnaissant les compétences de l'intéressé, tout en reconnaissant aussi que ces compétences constituent des arguments en faveur de cette promotion, et sans fournir aucun argument pour justifier ce refus. Le locuteur s'évite ainsi la peine de devoir se justifier, ni sur l'exactitude ni sur la légitimité d'un argument sur lequel ce refus se fonderait. Que les énoncés de (7) constituent des violences est assez clair, sauf peut-être pour les sujets parlants habitués à proférer des discours d'autorité et considérant comme anormal de devoir justifier leurs décisions ; néanmoins, cette violence

<sup>10</sup> Si l'objectif de cet article était de proposer une toute nouvelle description de *mais*, destinée à remplacer les autres, cette façon de procéder pourrait paraître désinvolte... Mais le lecteur aura bien compris que notre but est d'explorer la manière d'améliorer certaines descriptions existantes, pour qu'elles rendent compte d'un aspect des observables dont elles ne pouvaient pas rendre compte avant cette amélioration. Prétendre vouloir recueillir l'ensemble des connaissances sur *mais* ne serait donc ni légitime, ni sérieux.

<sup>11</sup> Cette terminologie était bien pratique, mais il nous faudra renoncer à l'utiliser car, comme on le verra, les deux *mais* ont quelque chose de 'carré', et quelque chose de 'triangulaire'...



n'apparaît pas toujours aussi clairement dans les énoncés dont la structure est celle de (7), et il est souvent possible d'accorder le bénéfice du doute à leurs locuteurs<sup>12</sup>.

Ainsi, compte tenu de ce que nous avons vu sur les catégories que peuvent relier des connecteurs, la différence essentielle entre (6) et (7) est que le second membre de (7) relève de la catégorie **e**, alors que le second membre de (6) relève de la catégorie **p**. Les deux schémas ci-dessous exhibent les structures de (6) [à gauche] et de (7) [à droite].



Schéma 1 :  
Le *mais* **ppp** ('carré')



Schéma 2 :  
Le *mais* **pee/pep/ppp** ('triangulaire')

Chacun de ces deux schémas représente un énoncé de « A mais B » dans une situation *s*, dans laquelle A est argument pour *r*. Seule la partie non grisée est exprimée explicitement : pour le *mais* **ppp**, ce sont les deux arguments qui sont formulés, les conclusions visées n'apparaissent pas ; en revanche, le schéma 2 montre que, avec le *mais* **pee/pep/ppp**, si le premier argument est exprimé, c'est l'opposé de la conclusion visée par ce premier argument qui est formulée.

Les deux emplois de *mais* que nous venons de voir ont les deux caractéristiques suivantes :

- (i) les segments contenant *mais* présupposent une opposition entre la conclusion visée par l'énoncé du premier membre et celle formulée par le second membre ou visée par son énoncé;
- (ii) les énoncés des segments contenant *mais* visent la conclusion formulée par le second membre, ou visée par l'énoncé de ce dernier

Une reformulation développée du schéma 1 pourrait donc être : [A, donc la conclusion **r** semble s'imposer, **mais** B, donc c'est  $\bar{r}$  qui s'impose] ; de même, en développant le schéma 2, on aurait : [A, donc la conclusion **r** semble s'imposer, **mais** c'est  $\bar{r}$  qui s'impose].

On peut s'étonner (ou même s'émerveiller) de ce que les langues humaines permettent une telle violence (qui, rappelons-le, consiste à s'immuniser contre l'obligation de justifier les décisions qu'on impose aux autres). Ainsi, la langue française permet même des énoncés comme ceux de (8) :

(8) Tu as raison, ce que je m'apprête à faire est immoral, mais je le ferai quand même

Les rapports entre langue et pouvoir sont bien connus et sortent du champ d'étude de ce travail, lequel permet néanmoins de signaler quelques pistes supplémentaires pour la réflexion sur ces rapports.

### 2.2.2. Arguments, conclusions, formulations de conclusions

D'un point de vue méthodologique, l'emploi *diagonal* de *mais*, illustré par le schéma 2, nous amène à reconnaître l'existence d'énoncés qui ne sont pas des *arguments* pour une certaine conclusion, mais qui *formulent* cette conclusion : nous indiquons ce fait au moyen de la relation  $\#$  (lire : *est une formulation de*). L'existence de tels énoncés rend difficile de

<sup>12</sup> Les linguistes savent, depuis Austin (1962), et les juristes depuis bien plus longtemps, que les discours servent aussi à agir (et pas seulement à décrire), certaines actions pouvant être plus ou moins violentes. On sait aussi depuis Ducrot (1996), et même depuis Bally (1932), que la séparation entre ce qui relève de la description dans un discours et ce qui relève de l'action dans ce même discours est aussi peu praticable que celle que Descartes prétendait réaliser à propos de la volonté et de l'entendement dans la pensée.

continuer à admettre, sans modifications, la définition de laquelle nous sommes partis : si tout énoncé est caractérisé par un couple <phrase,situation>, comment peut-on reporter ce type de caractérisation sur les énoncés dont la fonction est de *formuler* une conclusion ? En effet, la formulation d'une conclusion ne devrait pas, en principe, dépendre d'une quelconque situation, ce qui lui donne, toujours d'après la définition que nous avons adoptée, un statut de *phrase*<sup>13</sup>. Et, du point de vue de l'argumentation, il semble bien que ce soit le cas puisque, si un énoncé *formule* une conclusion, il ne *visé* pas cette conclusion.

Cette difficulté n'est pas insurmontable ; elle peut être résolue, par exemple,

- en admettant que la *formulation* d'une conclusion n'est pas un *énoncé* mais une *phrase* (le *mais* 'diagonal' serait alors de type **ppp**) ;
- ou encore en reconnaissant deux manières distinctes pour une situation de participer à la caractérisation d'un énoncé : la manière classique, selon laquelle l'énoncé *prend son sens* dans une situation, et la manière que nous venons de voir, selon laquelle l'énoncé *fait référence* à une situation, ici, celle qui est caractérisée par la conclusion qu'il formule (le *mais* 'diagonal' serait alors de type **pee**).
- Il est encore possible d'admettre que le *mais* 'diagonal' est catégoriellement ambigu et peut relever de deux types distincts : **pee** et **pep**.

Nous n'étudions pas ici les différentes solutions ni leurs conséquences, et supposons que ce problème, qui ne concerne pas directement les structures connectives complexes, est (ou sera) résolu d'une manière ou d'une autre ; mais cette difficulté peut conduire à une réflexion permettant d'approfondir notre connaissance des phénomènes sémantiques, et il aurait été dommage de ne pas la signaler. Quoi qu'il en soit, lorsque nous serons amené à parler de conclusions *formulées* pour les distinguer des conclusions *visées*, nous choisirons la conception la moins contraignante parmi celles qui sont évoquées au paragraphe précédent : nous admettrons qu'un énoncé peut soit *viser* une conclusion, soit *formuler* une conclusion (ce qui, comme on le verra au § 2.2.4, ne l'empêche pas de *viser* une autre conclusion)

Nous pouvons maintenant passer à l'examen des structures plus complexes, contenant deux occurrences de *mais*.

### 2.2.3. Un connecteur, deux types d'emplois, deux structures, dix assemblages, mais...

Pour les deux types d'emploi de *mais*, le premier argument est nécessairement de type **p** ; en effet, que *mais* soit 'latéral' ou 'diagonal', c'est aux conclusions *possibles* des énoncés du premier membre qu'il oppose soit un argument, soit une conclusion opposée. Des 64 assemblages qui restaient possibles à la fin de l'étude combinatoire (§ 2.1), il convient donc d'éliminer tous ceux qui contiennent une occurrence de connecteur de type **eXY** (où **X** et **Y** varient entre **e** et **p**).

Par ailleurs, l'emploi *latéral* de *mais* est, comme on l'a vu, de type **ppp**, puisqu'il transforme deux unités de langue en une unité de langue ; l'emploi *diagonal* de *mais*, d'après ce que nous avons vu, peut être de type **pee**, **pep** ou **ppp**, selon le choix que l'on a fait concernant le statut des formulations de conclusions visées (énoncés ou phrases).

Ces deux observations permettent de limiter encore le nombre d'assemblages à examiner<sup>14</sup> :

Pour la structure S1 (cf. § 2.1), il en reste 6, correspondant aux structures suivantes :

((p pep e) pee e) e, ((p pep e) pep e) p, ((p pep e) ppp p) p,

<sup>13</sup> Rappelons que, nous avons adopté le terme « phrase » pour toute unité de langue, simple ou complexe, sémantiquement complète.

<sup>14</sup> La disparité entre les nombres d'assemblages restants pour la structure S<sub>1</sub> et pour S<sub>2</sub> est due à la dissymétrie de *mais*.

((p ppp p) pee e) e, ((p ppp p) pep e) p, ((p ppp p) ppp p) p

Et pour S2, il en reste 4, correspondant aux structures suivantes :

(p pee (p pee e)) e, (p pep (p pee e)) p, (p ppp (p pep e)) p, (p ppp (p ppp p)) p

Il y a donc, en principe, six manières de comprendre des énoncés dont la trace formelle est ((A *mais* B) *mais* C), lorsque la conclusion visée par A est la même que celle visée ou formulée par C, et opposée à celle visée ou formulée par B. De même, il y a, en principe, quatre manières de comprendre des énoncés dont la trace formelle est (A *mais* (B *mais* C)), lorsque la conclusion visée par A est la même que celle visée par B et opposée à celle visée ou formulée par C. En effet, d'après la description généralement admise pour *mais*, pour la première structure, si A vise  $r$ , B vise alors  $\bar{r}$ , ce qui contraint C à viser  $r$  ; et pour la seconde structure, si A vise  $r$ , C vise ou formule  $\bar{r}$ , ce qui contraint B à viser  $r$ .

Nous avons donc dix structures formellement compatibles avec l'emploi de deux occurrences de *mais*, et que les modèles sémantiques peuvent décrire : on devrait donc trouver, dans l'immensité des occurrences attestées, de nombreux exemples<sup>15</sup> de segments contenant deux *mais*. Mais... ce n'est pas le cas. Et lorsqu'on tente de forger de tels exemples, ces combinaisons sont très difficilement interprétables ; certaines, pas du tout, d'autres nécessitent une indication supplémentaire pour être compréhensibles. Il est, bien entendu, impossible d'en tirer argument pour affirmer que les segments dont la structure superficielle est [A *mais* B *mais* C] seraient sémantiquement 'impossibles' (le fait de ne pas en avoir trouvé ne garantit pas, en soi, que l'on n'en trouvera pas). Néanmoins, lorsqu'on examine certains des exemples forgés, on entrevoit des raisons qui pourraient les rendre difficilement interprétables.

Considérons l'exemple construit suivant :

(9) \*Il fait beau mais j'ai du travail mais je n'ai aucune envie de le faire

associé à une situation dans laquelle le locuteur répond à une proposition de promenade. Il apparaît clairement que, pour que (9) soit interprétable, il est nécessaire (mais nous verrons qu'il n'est pas suffisant) que la structure sous-jacente de (9) soit  $S_1 = ([A \text{ mais } B] \text{ mais } C)$ , la seule qui permette au premier et au troisième membre d'avoir la même orientation argumentative<sup>16</sup>. Les habitués des analyses de *mais* savent bien que, dans les situations usuelles où le beau temps est considéré comme favorable à la promenade (9a)

(9a) Il fait beau mais j'ai du travail

est une manière de décliner la proposition en opposant, à la reconnaissance du beau temps comme argument favorable à la promenade, un argument défavorable, présenté comme plus important pour le locuteur (en raison de sa position dans le second membre). La suite « je n'ai aucune envie de le faire », inversant cette prépondérance, constitue un argument favorable à la promenade, et devrait, selon la description de *mais*, pouvoir être connectée à (9a) pour orienter l'énoncé global en faveur de la promenade. Un énoncé de (10) :

(10) Je ne devrais pas accepter cette promenade parce que j'ai du travail,  
mais je n'ai aucune envie de le faire

<sup>15</sup> Cette considération s'appuie sur une hypothèse externe sans laquelle aucun travail sur corpus ne serait justifié en linguistique et qui pourrait se formuler ainsi : *tout segment formellement acceptable et sémantiquement interprétable peut être observé pourvu que l'on dispose d'un corpus suffisamment grand*. Le fait que cette hypothèse soit très certainement exagérée n'enlève pas son caractère nécessaire pour justifier le travail sur corpus en sémantique.

<sup>16</sup> En fait, nous n'avons pas trouvé de segments de type  $S_2$  qui soient interprétables. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y en a pas, mais seulement que, pour le moment du moins, nous ne sommes pas en mesure d'en parler. Le complément de description que nous proposons au paragraphe suivant prévoit cette absence : cela ne constitue un avantage que tant que l'on n'aura pas trouvé de segments interprétables de type  $S_2$ ...

ne pose d'ailleurs aucun problème et est bien orienté en faveur de la promenade.

Le fait que (9) ne soit pas interprétable n'est donc pas explicable par la description habituelle de *mais*, et il faut trouver une restriction supplémentaire à ajouter à cette description habituelle, restriction qui n'ait aucun effet sur les segments contenant une seule occurrence du connecteur, et qui rende compte du caractère ininterprétable de (9). Pour se faire une idée de ce que pourrait bien être ce complément, il peut être utile de trouver un exemple interprétable de segment contenant deux occurrences de *mais* : en comparant ce qui permet son interprétation avec ce qui bloque l'interprétation de (9), on pourra faire une hypothèse abductive sur la ou les restriction(s) à ajouter à la description initiale de *mais*, hypothèse qu'il faudra, bien entendu, tester par la suite.

#### 2.2.4. Pour comprendre l'interprétation de ceux des segments ((A *mais* B) *mais* C) qui sont interprétables

Là encore, le fait que les exemples attestés sont difficiles à trouver nous amène à construire l'exemple, en prenant le risque que l'impression d'interprétabilité ne soit pas partagée : ce risque est sans conséquence, puisqu'il s'agit d'une sorte d'échafaudage permettant d'imaginer un complément de description pour le connecteur, et l'hypothèse peut parfaitement être bonne sans que l'exemple ne le soit... L'échafaudage enlevé, l'hypothèse devra, de toute façon, être testée empiriquement. Pour rester dans le même type de situation que pour (9), considérons l'exemple construit suivant :

(11) Il fait beau mais je n'irai pas me promener ; mais vas-y, toi

imaginé, là encore, en réponse à une proposition de promenade. (11) peut sembler difficile à interpréter, mais, si l'on 'prononce' le point-virgule en introduisant une pause prosodique (ce qui confère au segment une structure de type  $S_1$ ), l'exemple devient interprétable, et l'on comprend que, après avoir prononcé (11a) :

(11a) Il fait beau mais je n'irai pas me promener

qui *formule* une conclusion opposée à la promenade (un *mais* 'diagonal', donc), le locuteur s'oppose à une nouvelle conclusion que son destinataire pourrait tirer de cette formulation, à savoir que cette opposition à la promenade pourrait concerner ledit destinataire aussi : c'est le même mouvement argumentatif que l'on retrouve dans (11') :

(11') Je n'irai pas me promener, mais vas-y, toi

dont le premier membre est présenté comme un *argument* possible pour la conclusion *ne vas pas te promener [non plus]*, et le second membre *formule* la conclusion opposée. Si cette analyse est correcte, on doit alors admettre que la *formulation* d'une conclusion peut être réinterprétée comme un *argument* pour une autre conclusion, ce qui fournit une piste pour répondre à la question que nous avons abordée au § 2.2.1. Dans (11'), le *mais* est 'diagonal', lui aussi ; on remarquera que ce n'est pas nécessaire. En effet, un exemple comme (12) :

(12) Il fait beau mais je n'irai pas me promener ; mais toi, tu as besoin d'une pause

dont le troisième segment est argument pour une conclusion opposée à celle que l'on pourrait tirer de l'énoncé du deuxième segment, n'est pas plus difficilement interprétable que (11). On observera aussi que, comme (11), (12) est très difficile à interpréter sans la pause prosodique (représentée ici par le point-virgule) juste avant la deuxième occurrence de *mais*.

Les faits que nous avons examinés, faits que, encore une fois, il faudra confirmer par une étude empirique plus exhaustive, peuvent s'expliquer par la paire d'hypothèses abductives suivantes, dans lesquelles (i) l'expression *un segment Z* peut renvoyer soit à une phrase soit à un énoncé, et (ii) l'expression *formulation d'une conclusion* est prise dans le sens le moins contraignant, mentionné à la fin du § 2.2.1 :

- H1* Pour qu'un segment X puisse être connecté à un autre segment Y par *mais*, il faut que X constitue un *argument* pour une conclusion r ou qu'il puisse être réinterprété comme tel. Y est alors soit un *argument* pour l'opposé de r soit une *formulation* de l'opposé de r. Le segment [X *mais* Y] est alors soit un *argument* pour l'opposé de r, soit une *formulation* de l'opposé de r.
- H2* Une pause prosodique suivant immédiatement la *formulation* d'une conclusion r indique<sup>17</sup> que cette *formulation* doit être réinterprétée comme un *argument* pour une conclusion r' (généralement différente de r)<sup>18</sup>.

Cette proposition permet de rendre compte

- (a) De la non interprétabilité des segments de type S<sub>2</sub> (ce qui, comme on l'a vu, n'est un avantage que si l'étude empirique exhaustive confirme cette non interprétabilité). [Dans un segment de type S<sub>2</sub>, le premier membre n'est pas une formulation de conclusion et ne peut donc pas être suivi d'une pause telle que celle envisagée dans *H2*].
- (b) Du fait que ceux des segments de type S<sub>1</sub> qui sont interprétables nécessitent une pause (de type *H2*) avant la deuxième occurrence de *mais*.
- (c) Du fait que, parmi ces segments, seuls ceux dont la première occurrence de *mais* est 'diagonale' sont interprétables. [les segments dont la première occurrence de *mais* est 'latérale' n'introduisent pas la formulation d'une conclusion].
- (d) Du fait que seuls sont interprétables les segments dont le dernier membre *visé* ou *formule* une conclusion qui pourrait être visée par le deuxième membre, réinterprété comme argument [contrainte formulée directement par *H1*].

Le point (d) est particulièrement intéressant, puisque il permet d'inclure dans les segments interprétables (en fournissant leur interprétation) des segments dont on aurait pensé *a priori* qu'ils n'auraient pas pu être interprétés. Considérons l'exemple construit (13) :

(13) Il fait beau mais je n'irai pas me promener ; mais je ne suis pas malade

La conclusion visée par le troisième segment de (13) pouvant difficilement apparaître comme la même que celle visée par son premier segment, l'exemple paraît ne pas se conformer aux contraintes qui découlent de la description initiale de *mais*, et devoir être considéré comme ininterprétable. Or, d'une part, cet exemple *est* interprétable (toujours avec la pause prosodique) et, d'autre part, il est conforme au schéma descriptif imposé par les hypothèses *H1* et *H2*, qui n'exigent pas une relation argumentative entre le premier et le troisième segment, mais seulement entre la réinterprétation du deuxième segment et le troisième segment, ce qui est le cas dans (13). En effet, lorsque « je n'irai pas me promener », qui formule l'opposé d'une des conclusions que l'on peut viser en prononçant « il fait beau », est réinterprété comme un argument, son orientation peut être de différents ordres, très variés, parmi lesquels la santé du locuteur, son humeur, ses dispositions à l'égard du destinataire, et bien d'autres raisons possibles pour ne pas aller se promener avec lui...<sup>19</sup>

La description modifiée que nous venons de proposer pour *mais*, et qui peut être exprimée formellement, par exemple en termes de contraintes sur les topoi utilisables, dans la ligne de Raccah (1990), permet donc de rendre compte et des restrictions que nous avons vues et de l'extension que nous venons de voir (à propos du point (d) ci-dessus).

<sup>17</sup> L'hypothèse ne stipule pas, bien entendu, que toutes les pauses remplissent la même fonction : il s'agit ici uniquement des pauses suivant immédiatement la formulation d'une conclusion.

<sup>18</sup> Ainsi, dans le contexte d'un *mais* diagonal, r' est opposée aux conclusions pouvant être visées par la réinterprétation, comme argument, de la formulation de r.

<sup>19</sup> Une remarque d'un lecteur (que nous remercions) nous amène à penser que la réinterprétation du deuxième membre peut correspondre à une hypothèse du locuteur sur un argument que le destinataire pourrait imaginer (le B' du schéma 2, ci-dessus) pour trouver une justification à la conclusion formulée par le deuxième membre : le troisième membre serait alors le rejet de cet argument hypothétique.

Même un lecteur ayant compris et admis les motivations, le fonctionnement et l'intérêt du complément de description que nous avons proposé ici pourrait néanmoins objecter que, à force de restrictions du projet qui motivait ce travail (*structures à deux connecteurs* → *structures à deux occurrences du même connecteur* → *structures à deux occurrences de mais*), les outils conceptuels obtenus pourraient ne plus être utilisables pour le cas général.

Pour montrer que ces outils sont utiles au cas général que nous visions au départ, il ne suffit pas, bien entendu, d'un paragraphe au fond d'un article de positionnement : il est nécessaire de livrer les résultats d'une étude empirique approfondie, sinon exhaustive, sur les nombreux connecteurs pour lesquels on dispose de descriptions satisfaisantes pour des segments où ils n'apparaissent qu'une fois. Il est néanmoins possible de montrer en quelques lignes que les outils proposés ne sont pas spécifiques du connecteur *mais*, et que leur portée n'est pas nécessairement limitée aux segments faisant intervenir deux occurrences du même connecteur. Ce faisant, bien sûr, on ne prouve pas qu'ils sont effectivement efficaces pour tous les cas qu'il faudra envisager, mais seulement qu'ils *peuvent* l'être. Ce qui n'est déjà pas mal. Des deux hypothèses descriptives *H1* et *H2*, qui caractérisent ces outils, la seconde ne fait intervenir aucune des caractéristiques spécifiques de *mais*, et n'est donc pas restreinte à ce connecteur. Seule la première de ces hypothèses fait intervenir le connecteur *mais*, mais les caractéristiques sémantiques spécifiques de *mais* n'y interviennent que lorsqu'il est fait référence à des conclusions opposées. De nombreux autres connecteurs nécessitent des descriptions qui font intervenir, comme *H1*, *arguments*, *conclusions*, et *formulations de conclusions* : en remplaçant, dans *H1*, les caractéristiques sémantiques spécifiques de *mais* par celles du connecteur  $\gamma$ , on obtiendra une hypothèse descriptive *H'1* dont on pourra tester l'adéquation à la description de  $\gamma$ . De plus, nous avons vu que l'étude concernant *mais* tenait compte de la possibilité de plusieurs emplois distincts du connecteur, et nous avons fait remarquer que la prise en compte d'emplois distincts du même connecteur revient à prendre en compte des connecteurs distincts. La généralisation à des connecteurs distincts ne devrait donc pas causer des difficultés génériques.

### 3. En guise de conclusion

Pour que ce travail porte ses fruits, c'est empiriquement maintenant qu'il faudra examiner si les phénomènes observés sont dus à une particularité du connecteur que nous avons choisi ou si, au contraire, la généralisation, à d'autres connecteurs, du dispositif proposé est conforme aux observations empiriques. En second lieu, il sera nécessaire d'explorer la possibilité de considérer, le plus systématiquement possible, la *pause prosodique* comme un signe linguistique, susceptible d'une description sémantique générale et, si c'est le cas, il conviendra d'examiner si différents emplois de connecteurs, susceptibles d'être différenciés par la présence ou l'absence d'une pause nécessaire, peuvent alors être décrits de manière unifiée grâce à cette 'sémiotisation' de la pause prosodique.

L'étude que nous avons présentée met en jeu différentes notions, comme celle d'*énoncé formulant une conclusion*, de *réinterprétation d'un énoncé*, de rôle sémantique des *pauses prosodiques*, ... sur lesquelles nous n'avons pu qu'esquisser quelques aspects. Par ailleurs, nous avons travaillé en 'terrain difficile', puisque la rareté des exemples attestés ne nous permettait pas une démarche empirique utilisant l'induction.

Cette rareté des cas attestés pourrait suggérer que la question de départ, concernant les structures à deux connecteurs, ne présenterait que peu d'intérêt pour la sémantique. Mais cette objection est aisément réfutée par chacune des deux considérations suivantes :

- a) La rareté des cas attestés devait précisément être expliquée par la description sémantique puisque, comme nous l'avons vu, la combinatoire ne permet pas de prévoir un phénomène de ce genre, qui est donc surprenant. Et, effectivement, la description que nous proposons

fournit un moyen de comprendre ce phénomène (sans, toutefois, que nous ayons prouvé que ce moyen est le seul ni le meilleur).

- b) La description sémantique proposée pour rendre compte de ces cas rares ouvre des pistes pour une compréhension plus approfondie d'autres phénomènes, plus fréquents (comme la réinterprétation d'un énoncé ou le rôle de la pause prosodique), et on se retrouve dans le cas, habituel dans les sciences empiriques, dans lequel l'étude de phénomènes limites permet d'améliorer la description des phénomènes plus centraux.

Ainsi, cette exploration a eu pour effet secondaire d'exhiber un cas où la pause prosodique fournit une instruction sémantique précise. La question de savoir si la pause est susceptible d'une description sémantique unique, permettant à elle seule de distinguer les deux emplois de « mais », est d'autant plus intéressante pour notre étude que, d'elle, dépend l'unicité de la description sémantique des deux emplois de « mais » mentionnés ici ; mais elle a aussi une portée beaucoup plus générale : le débat sur la possibilité et la pertinence d'une description sémantique de certains marqueurs prosodiques est d'actualité et si la réponse à notre question est positive, elle risque d'avoir un poids non négligeable dans la balance. Étant donné l'importance du travail à effectuer pour pouvoir traiter cette question (notamment, un travail empirique sur différents connecteurs), elle reste (pour le moment) ouverte, et nos propositions ne constituent qu'une piste de réflexion.

Un autre effet secondaire de notre étude, lié au précédent mais distinct de lui, est la mise en évidence de cas dans lesquels une phrase dont l'énoncé *formule* une conclusion peut être *réinterprétée* comme donnant lieu à un énoncé qui *visé* ou *formule* une autre conclusion (cf. la description de l'exemple (11), au § 2.2.3). Il s'agit bien d'un phénomène distinct du précédent puisque cette possibilité de réinterprétation est indépendante du rôle de la pause prosodique, même si celle-ci permet de déclencher la réinterprétation. On peut d'ailleurs pressentir que la pause n'est pas le seul moyen de déclencher la réinterprétation (une exploration des phénomènes sémantiques liés aux mots d'esprit permettra sans doute d'établir ce point<sup>20</sup>). Là encore, notre travail s'appuyant sur l'étude de cas limites, il n'a pas pu prouver la généralité du phénomène, ni montrer que le traitement proposé peut être généralisé à d'autres cas de réinterprétation. Il ouvre néanmoins une piste de réflexion et un champ d'investigation qui ne sont pas cantonnés à ces cas limites.

Enfin, la réinterprétation, comme on l'a vu, s'appuie sur l'idée que la situation peut intervenir de deux manières distinctes dans le passage de la phrase à l'énoncé (cf. § 2.2.1). Cette hypothèse, très générale, peut être rapprochée des observations ayant conduit à différencier les concepts de *situation d'énonciation*, *situation d'interprétation*, et *situation de référence*<sup>21</sup> ; dans cette étude, elle a été abordée du point de vue argumentatif, selon lequel la donnée d'une phrase et d'une situation caractérise une orientation argumentative, laquelle peut être *visée* ou *formulée* par un énoncé. Il ne s'agit déjà plus de cas limites, puisque toute la sémantique de l'argumentation est concernée par l'introduction de cette dualité : la piste à explorer devrait conduire à des avancées importantes dans cette branche de la sémantique. En outre, cette dualité n'est pas spécifique de la sémantique argumentative, et il peut être utile d'explorer la pertinence de l'étendre à d'autres branches de la sémantique : mais là, on ne peut plus vraiment parler de « piste », il s'agit à la rigueur d'une simple coulée...

<sup>20</sup> Voir Moulin & Tijus (1997, en particulier, p. 44) pour une utilisation du concept de réinterprétation pour expliciter certaines formes d'humour, dans le cadre d'une réflexion psycholinguistique.

<sup>21</sup> Cette distinction est mentionnée et très brièvement justifiée dans Raccah (2006).

## Références bibliographiques

- Austin, John L. (1962). *How to Do Things With Words* (publication posthume). Cambridge, Harvard University Press.
- Bally, Charles (1932) *Linguistique Générale et Linguistique Française*. Paris Ernest Leroux ; 2<sup>ème</sup> édition, 1944, Berne, Francke.
- Benveniste, Émile (1966). *Problèmes de Linguistique générale*, T. I. Paris : Gallimard
- Bruxelles, Sylvie et al. (1976). Mais occupe-toi d'Amélie. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 6 : 47-62.
- Ducrot, Oswald (1979). Les lois du discours. *Langue française* 42 : 21-33.
- Ducrot, Oswald (1996). *Slovenian Lectures / Conférences slovènes. Argumentative Semantics / Sémantique argumentative*. ISH, Ljubljana
- García Negroni, María Marta (2003). *Gradualité et réinterprétation*. Paris, L'harmattan.
- Moulin, Francis et Tijus, Charles-Albert (1997). L'assignation de signification étudiée à partir de textes d'histoires drôles. *L'année psychologique*, 97-1 : 33-75.
- Raccah, Pierre-Yves (1984). Argumentation in representation semantics. *Proceedings of COLING 1984*.
- Raccah, Pierre-Yves (1990). Modelling argumentation and modelling with argumentation. *Argumentation*, Bruxelles, 1990.
- Raccah, Pierre-Yves (1996). (Dir.) *Topoi et gestion des connaissances*. Paris, Masson.
- Raccah, Pierre-Yves (2006). Polyphonie et argumentation : des discours à la langue (et retour...). In Simonffy, Zuzsa (ed.) : *L'un et le multiple*. TINTA Könyvkiadó, Budapest (Hongrie).